



### 1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	Monsieur Pascal Plamondon souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Il rappelle aux membres que le mandat du comité est jusqu'à la prochaine assemblée générale.	

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
CCSEHDAA 2023-2024-17	Monsieur Pascal Plamondon fait la lecture de l'ordre du jour de la rencontre. Il est proposé par monsieur Pascal Rodrigue d'adopter l'ordre du jour de la rencontre tel que présenté. Appuyé à l'unanimité.	

### 3. Parole au public

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	Il n'y a aucune parole du public.	

### 4. Adoption du procès-verbal du 8 avril 2024

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
CCSEHDAA 2023-2024-18	Il est proposé par madame Marie-Pier Lacombe d'adopter le procès-verbal du 8 avril 2024 tel que présenté. Adopté à l'unanimité.	

### 5. Suivi au procès-verbal

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<b>5.1 Liste des codes</b> Madame Véronique Lessard informe les membres que la liste des définitions pour les codes de difficulté a été déposée sur le TEAMS du comité. Elle rappelle que les codes sont portés à disparaître et qu'ils ne sont plus utilisés pour le financement, mais utilisés pour la formation des groupes selon la convention collective des enseignants.	

Le point 7 *Bilan plan de rattrapage* est traité avant le point 6 *Modification, adaptations*.

## 6. Modifications, adaptations

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<p>Madame Chloé Labrecque explique qu'il existe trois formes de différenciation pédagogique, soient la flexibilité, l'adaptation et la modification. Leur but est de répondre aux besoins de tous les élèves, en tenant compte des besoins fondamentaux et de la diversité de ceux-ci. Les trois formes se superposent.</p> <p>La flexibilité offre des choix au quotidien aux groupes, permet de s'ajuster aux contenus, aux structures, aux processus et aux productions. Le Ministère dit qu'on n'est pas obligé d'apprendre tout, en même temps, au même rythme.</p> <p>L'adaptation est une mesure permettant à l'élève de surmonter ou atténuer un obstacle et de faire la démonstration de ses apprentissages. Elle répond aux besoins des élèves avec des difficultés et doit apparaître au plan d'intervention.</p> <p>La modification se superpose à la flexibilité et l'adaptation. Elle permet de réduire les attentes pour répondre à la zone proximale de développement de l'élève et favoriser le développement de ses compétences. La modification est là pour répondre aux élèves en difficulté et en francisation. Elle est temporaire et exceptionnelle.</p> <p>Les principales raisons pour utiliser la différenciation pédagogique sont le climat de classe, les missions et visions de l'école québécoise, l'autonomie, la motivation, la persévérance, etc.</p>	<p>La présentation sera transmise aux membres.</p>

## 7. Bilan plan de rattrapage

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<p>Madame Véronique Lessard explique que le plan de rattrapage n'a pas été mis en place dès l'annonce du gouvernement. Une première reddition de compte a été déposée pour la période du 29 janvier au 5 avril 2024. Au Centre de services scolaire des Navigateurs, ce sont 1 665 élèves du primaire, 604 élèves du secondaire, 206 élèves en formation générale des adultes et 286 élèves en formation professionnelle qui ont bénéficié du plan de rattrapage. Les prochaines redditions de compte auront lieu les 28 juin 2024, 13 septembre 2024 et décembre 2024.</p> <p>Des informations seront transmises au fur à mesure par madame Lessard concernant les prochaines redditions de compte.</p>	

## 8. Date rencontre pré-AGA

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	Le point sera traité avec le point 10 <i>Calendrier des rencontres 2024-2025</i> .	

## 9. Comités

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	Monsieur Pascal Plamondon informe les membres qu'il a déposé sur la page Facebook du comité diverses informations. Concernant le petit guide EHDAA, monsieur Plamondon a reçu les documents demandés permettant la poursuite des travaux de mise à jour.	

## 10. Rapports

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<p><b>10.1 Président</b> Il n'y a aucune information.</p> <p><b>10.2 Direction générale</b> Il n'y a aucune information.</p> <p><b>10.3 Trésorier</b> Monsieur Pascal Rodrigue informe les membres qu'il est temps de transmettre les formulaires de frais de déplacement et de gardiennage.</p> <p><b>10.4 Représentant du Comité de parents</b> Il n'y a aucune information.</p>	

## 11. Calendrier des rencontres 2024-2025

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	Madame Véronique Lessard fait part des dates des rencontres pour l'année scolaire 2024-2025 : <ul style="list-style-type: none"><li>- 21 octobre 2024 (Assemblée générale annuelle)</li><li>- 2 décembre 2024</li></ul>	

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<ul style="list-style-type: none"><li>- 20 janvier 2025</li><li>- 24 février 2025</li><li>- 31 mars 2025</li><li>- 26 mai 2025</li></ul> <p>Les rencontres auront lieu les lundis à 19 h.</p> <p>Il est décidé que la pré-AGA aura lieu le 7 octobre 2024 à 19 h en visioconférence. Les membres parents et membres-écoles sont invités à participer à cette rencontre.</p>	

## 12. Histoires à succès

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<p>Madame Alexandrine Bolduc explique que depuis que son enfant est dans une classe d'adaptation, les suivis de l'équipe-école sont plus ponctuels.</p> <p>Madame Geneviève Lévesque informe les membres que le Centre d'éducation des adultes des Navigateurs a accueilli le 11 mai dernier la deuxième course des étoiles pour les élèves ayant des particularités. Plus de 240 personnes ont participé à cette course.</p>	

Monsieur Pascal Plamondon suggère qu'un bilan annuel soit préparé prochainement et transmis aux parents.

## 13. Questions diverses

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<p>Madame Julie Bastide demande que la présentation en lien avec les services au secondaire que madame Geneviève Lévesque a faite à la dernière rencontre soit transmise aux membres.</p>	

## 14. Prochaine réunion – Automne 2024

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	<p>La prochaine rencontre aura lieu à l'automne 2024, la pré-AGA aura lieu le 7 octobre 2024 et l'AGA aura lieu le 21 octobre 2024. Monsieur Pascal Plamondon rappelle aux membres que dans le cas d'une démission, une lettre doit être transmise au président du comité.</p>	

15. Levée de la séance prévue à 20 h 30

Résolution	Résumé des discussions	Suivi à effectuer
	Levée de la séance à 21 h.	